

ECHO

n° 296- Juillet/août 2021

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

Flash

Editorial - spécial 62^{ème} congrès de l'UD 12 et 13 octobre 2021

Cher-e-s camarades,
Dans quelques semaines, se tiendra le congrès de l'UD. Tu as entre les mains le document préparatoire pour t'aider à participer à ce moment important. Ce document a pour objectif d'être une base de réflexion pour préparer

La crise sanitaire que nous traversons (au-delà de faire le constat de la gestion calamiteuse du gouvernement) a eu pour conséquence, notamment durant le premier confinement, de mettre à plat nombre de sujets, notamment le lien au travail, son sens, son organisation, son but. La généralisation du télétravail en est un exemple parmi d'autres. Les enjeux environnementaux sont devenus aujourd'hui un sujet central.

Face à cette situation, les enjeux et, peut-être, le défi qui nous font face, c'est de maintenir une CGT plus forte en nombre, plus efficace dans son organisation et son action afin que chaque délégué, au congrès, soit en mesure de confronter l'analyse de son syndicat avec celles des autres syndicats du département. Ce débat collectif est indispensable pour faire face aux attaques que le monde du travail s'appête à subir.

Un congrès, c'est donc un moment privilégié pour tout cela, mais l'objectif ne peut être atteint que si, dans tous les syndicats, la discussion est engagée. Vous avez, dès maintenant et jusqu'aux 12 et 13 octobre pour préparer à travers ce document, un congrès riche en débats et force de propositions pour les 3 années à venir.

L'implication du maximum de syndiqués dans la préparation de notre congrès sera la clé de notre congrès.

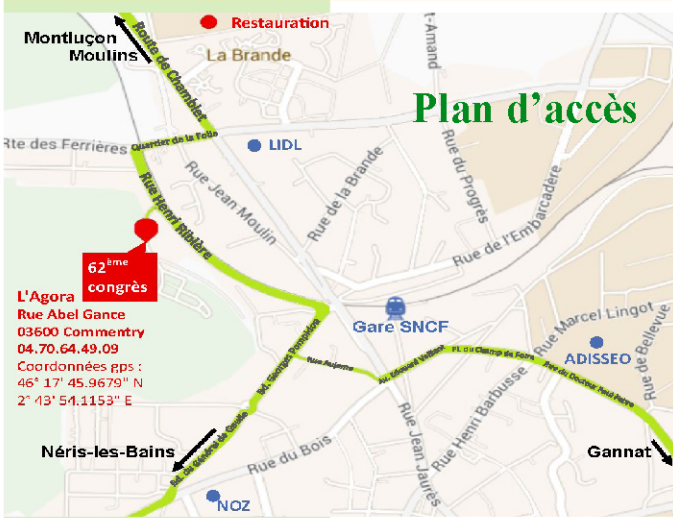
Laurent Indrusiak, Secrétaire Général



ensemble notre congrès.

Un congrès, au-delà d'être un passage obligé de nos règles statutaires, est un moment permettant de se retrouver entre syndiqués et militants des différentes professions, venant des quatre coins de notre département, pour échanger sur la situation économique et sociale, faire le bilan du mandat précédent (qui pour cause de crise sanitaire aura duré 3 ans et 11 mois), mais surtout tracer les perspectives pour les 3 années qui viennent.

L'ambition que nous nous sommes fixés à travers ce document est de résumer, à travers quelques exemples, le rôle de l'UD, son état orga, les grands axes revendicatifs et présenter les enjeux de notre congrès.



Déroulement

Le 12:

1^{ère} séance

8h15 : Accueil des délégués
Election du bureau du congrès et des commissions
Le mot du maire
Allocation de bienvenue de l'UL
Rapport d'activité
Débat et vote
Rapport d'actualité
Débat général
12h30 : Déjeuner

2^{ème} séance

14h00 : Reprise débat général
Rapport politique financière et CFC
Débat et vote
Inauguration salle Jean Landron
17h00 : Soirée fraternelle, dinatoire et musicale - Remerciements aux sortants

Le 13:

3^{ème} séance

8h30 : Accueil
Débat thématique « Syndicalisation »
Intervention Indecosa
Débat thématique « Qualité Vie Syndicale »
Intervention IHS
Reprise débat général et thématiques
12h00 : Déjeuner

4^{ème} séance

13h45 : Rapport commission mandats et votes
Rapport commission candidatures
Election de la Commission Exécutive
Election Secrétaire Général et Secrétaire Politique Financière par la CE
Allocation de clôture
16h00 : Fin du congrès

Participation financière

Le congrès représente une part importante en matière de dépenses. L'UD absorbe l'essentiel de celles-ci. Un effort, modeste, est demandé aux syndicats au titre de la participation de leurs délégués aux frais de repas.

30 € pour les 2 jours par délégué ou invité (réservation obligatoire)

Merci de vous acquitter de cette somme en amont du congrès.

Comme lors du précédent congrès, nous avons décidé de soumettre au vote des délégués un rapport d'activité. Nous avons pensé utile de valider ensemble notre activité. Nous vous proposons de la visualiser à travers quelques éléments et chiffres. L'UD a, bien sûr, à charge de coordonner l'action de la CGT dans notre département, de faire le lien avec les syndicats, les UL, les structures professionnelles de notre territoire, d'être présente aux réunions des syndicats, congrès, assemblées, etc... mais aussi de représenter la CGT dans les réunions institutionnelles. C'est tout ça l'activité de l'UD.

En quelques chiffres :

- Journées d'action (interprofessionnelles, professionnelles ou locales) : 153
- Participations aux congrès, AG ou réunions des syndicats, des UL, USR, USD, CSD, USTM : 126
- Comité Confédéral National : 16
- Nbr de formations : 30 - Nbr de syndiqués formés : 303
- Nbr de journées d'études : 9 - Nbr de participants : 376
- Débats publics : 15 - Participants : 700
- CE UD : 25 - Bureaux UD : 29
- Réunions intersyndicales : 18
- Convocations (commissariat, gendarmerie, tribunal) : 20

Reprenons, à grands traits, les événements qui ont marqué la période entre novembre 2017, date de notre dernier congrès, et ce mois d'octobre 2021.

Au sortir de notre précédent congrès, aux prémices du quinquennat de Macron, nous savions d'entrée que la politique serait tout au service de la finance et des entreprises, mais même pour les moins optimistes, nous n'avions pas envisagé une telle situation.

C'est dans ce contexte que nous avons dû mener notre activité, bataille contre les ordonnances « loi travail », réforme des retraites, de la SNCF, gel du point d'indice pour la fonction publique, autant de sujets qui auront nécessité de fortes mobilisations dans notre département.

Un quinquennat marqué également par de nombreuses élections : celles de la fonction publique, des TPE, des CSE dans le privé. Nous n'aurons pas ménagé notre peine pour maintenir la CGT 1^{ère} organisation.

Ce mandat aura été marqué par la naissance d'une contestation d'un nouveau genre, organisée autour de blocages de routes et de ronds-points, et de manifestations tous les samedis. Des citoyens lambda, des « sans nom, sans grade, sans organisation ni leader », se sont retrouvés pour contester un peu tout et son contraire parfois. Ce mouve-

ment, dit des « gilets jaunes », a suscité de nombreux débats dans notre organisation.

Un mandat caractérisé par des attaques fortes à nos libertés syndicales. Combien de camarades auront dû aller s'expliquer au commissariat ou devant les juges sur nos modes d'action ?

Bien sûr, notre activité fut fortement impactée par la crise sanitaire que nous connaissons et dont nous ne sommes pas sortis. Au-delà de la gestion calamiteuse du gouvernement, celle-ci aura mis en évidence toute la pertinence de notre modèle de protection sociale qui a servi d'amortisseur. La crise aura également mis en exergue toutes les inégalités, territoriales, d'accès aux soins, à l'éducation, etc...

Face à cette situation, l'UD aura aussi travaillé à proposer nombre de formations et journées d'étude aux syndiqués du département.



Pourquoi pa

Rémi Soulier -

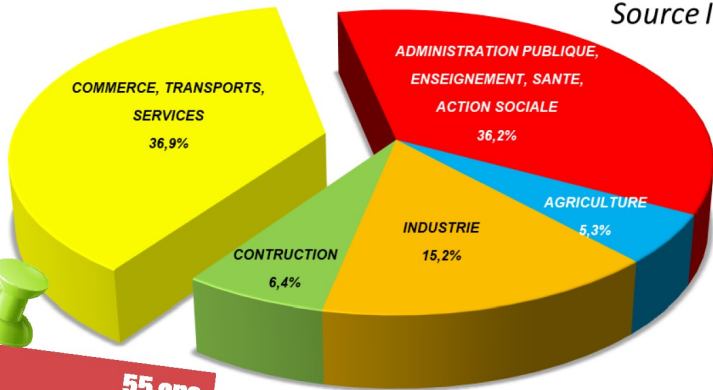
Le congrès dépa faire le bilan sur si un moyen de valeurs qui nou c'est une occasi tions de notre sy

jour après cette crise sanitaire. C'est un n leur et de droit à une reconnaissance. Il n toujours plus méprisants et à un patrona pays, des millions de travailleurs essenti tion et ses besoins de vivre ensemble. La des salariés et des agents dans les entrep tants, associations, population, soyons de leur vieux monde qui asphyxie notre quo

L'Allier en quelques chiffres

L'emploi selon le secteur d'activité

Source Insee



Population de l'Allier	337 988
Postes salariés (public-privé)	100 633
Salariés du public	27 775
Retraités	104 167
Nbre adhérents CGT ACTIFS (2019)	2 875
% syndicalisation	2,86%
Nbre adhérents CGT RETRAITES (2019)	836
% syndicalisation	0,80%
Nombre d'Etablissements (au moins 1 salarié)	9 547
Nombre de Bases CGT (ayant réglé CoGÉTise en 19)	244

55 ans,
c'est l'âge moyen
de nos adhérents



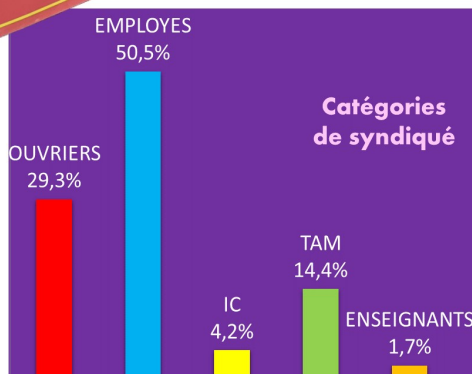
7%,
c'est le taux
de féminisation
des emplois dans l'Allier

Sur le département,
en 2019, ce sont
131 salariés qui ont
adhéré à la CGT.
(source CoGiTiel)

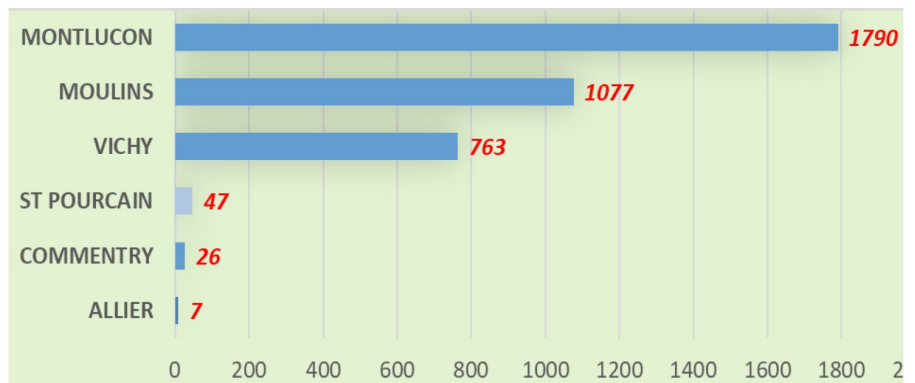
Participer au congrès ?

27 ans - CH Montluçon

urtemental, c'est l'occasion, pour nous tous de nos actions de ces dernières années. C'est aus nous retrouver autour de la convivialité et des rassemblement. Pour le soignant que je suis, on d'affirmer, plus que jamais, les revendica-ndicat qui n'ont jamais été autant à l'ordre du moment pour réaffirmer notre dignité de travail-ous faut reprendre la lutte face à des dirigeants t qui licencie plus que jamais. Partout dans le els ont démontré leur engagement à la popula-CGT est le seul syndicat à défendre les intérêts rises. En concertation avec nos délégués, mili-ns la lutte mes camarades ! Pour en finir avec tidien !



Quelle fidélisation ?
55,5 % de nos adhérents
ont moins de 10 ans d'ancienneté...



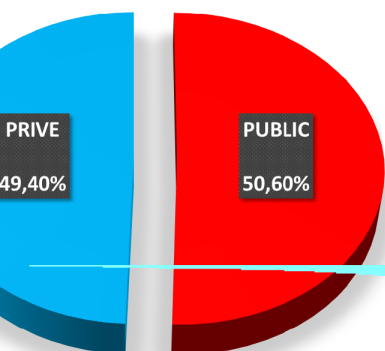
Ton syndicat a proposé ta candidature à la CE de l'UD, qu'est-ce qui motive cette décision ?

Cathy Savel - Retraitée CPAM

La préparation du congrès de l'UD a été abordée lors de l'AG de mon syndicat en juin. Mes camarades m'ont mandaté pour présenter ma candidature à la CE de l'UD. Durant toute ma vie professionnelle à la CPAM de l'Allier, j'ai été désignée par les adhérents de mon syndicat pour occuper les fonctions de DP, DS, membre du CHSCT, du CE et secrétaire du syndicat. Élu(e) conseillère sur liste CGT aux élections Prud'hommes, pendant 21 ans, j'ai également présidé la section « activités diverses » et assumé celle du Conseil de Moulins. Cette expérience m'a permis de découvrir les difficultés des salariés pour être rétablis dans leurs droits. Confrontée avec mes camarades à l'intransigeance de certains représentants des employeurs, j'ai mis toute mon énergie pour la prise en compte des intérêts des salariés. À l'UL de Moulins, j'ai été membre de la CE et du bureau lorsque Éric Colin en était Secrétaire Général. À la retraite en 2017, mon syndicat a proposé ma candidature à la CE de l'USR 03 puis à la CE de l'UFROS. Ensuite, j'ai été cooptée comme membre du bureau. Depuis mars, je suis membre de la CE de l'UCR. Mon engagement et mes valeurs, je les dois à la CGT ainsi qu'à tous les camarades que j'ai rencontré et côtoyé, et avec lesquels j'ai partagé de nombreuses luttes. Ils m'ont beaucoup appris. Je tiens à les remercier de leur confiance. Forte de mon expérience, convaincue de l'importance de la continuité syndicale et du syndicalisme retraité, je suis motivée pour mettre mes connaissances à la disposition de notre UD et contribuer à ses travaux aux côtés des camarades qui seront élus.



♂ 62.8%
♀ 37.2%



Débats thématiques

Les travaux du congrès seront ponctués de deux débats à thèmes, articulés autour de la vie syndicale, partant d'une réflexion « il y a tellement de sujets où nous n'avons pas de levier pour agir, qu'il n'est pas pensable, pas envisageable que sur ces enjeux, qui ne dépendent que de nous, nous ne nous donnions pas les moyens, collectivement, de réussir ».

La syndicalisation :

Notre congrès confédéral l'a réaffirmé : notre CGT est une organisation syndicale de lutte de classes... et de masse. Mais qu'est-ce que cela implique vraiment ?

La CGT, organisation de lutte de classes et de masse. Combien de fois n'avons-nous pas entendu ou lu cette formule dans nos publications ?!

De classes certes, par la nature même des rapports antagoniques qui s'exercent entre les exploités : le Patronat et les Gouvernements successifs à sa solde et la classe laborieuse : ouvriers, employés, agents de maîtrise et cadres qui n'ont pas toujours conscience de leur condition d'exploités.

Pour autant, nous ne devons jamais mettre de côté la fin de cette belle phrase : « de masse ».

En effet, la question du nombre de syndiqués dans des syndicats structurés, pour permettre d'organiser la démocratie et la lutte, n'est-elle pas un élément constitutif et incontournable du rapport de force ?

Une CGT plus forte en adhérents, n'est-ce pas un gage pour être plus entendue et plus efficace ?

La question de la syndicalisation est donc un enjeu essentiel dans la construction du rapport de force que nous avons l'ambition de créer. Cette question n'est donc ni à côté, ni en dehors de la stratégie de la CGT, mais totalement intégrée à celle-ci. Elle demande à être traitée en tant que telle, car nous ne pouvons pas nous contenter de déclarations ou de postures.

Vous l'aurez bien compris, la syndicalisation doit être l'affaire de tous, et non pas une volonté périodique mais bien une implication dans une démarche permanente et pérenne.

Comment devons-nous nous y prendre ? Ne nous faut-il pas relancer, comme nous l'avons fait en 2011 et 2012, un plan de syndicalisation départemental ?

La démarche d'un projet de syndicalisation se construit à partir de cibles définies sur des axes de travail : renforcer la CGT où nous sommes présents, implanter la CGT où nous sommes absents.

Voilà les pistes de travail que nous souhaitons aborder de façon plus précise durant notre congrès.

La vie syndicale :

C'est ce qui nous permet d'être bien dans la CGT, à l'aise dans nos baskets en quelque sorte. Chaque adhérent, en prenant sa place dans l'organisation, se doit d'y contribuer. La Vie syndicale est indispensable à la démocratie, au lien permanent que nous souhaitons avoir avec nos adhérents (consultation, participation...). Chacune de nos structures, du syndicat à la confédération, doit y contribuer en s'appuyant sur nos 3 chartes (Vie Syndicale, Egalité Femmes-Hommes, élu et mandaté).

Construire des revendications, conduire des journées d'actions, pour faire simple, c'est notre « cœur de métier ». Pour autant, comme nous avons coutume de le dire, sans une méthodologie d'Orga (la Vie syndicale), il n'y aurait pas d'activités syndicales efficaces. Malheureusement, nous faisons depuis des années un constat de déficit de qualité de Vie syndicale dans nos organisations, voire d'absence totale. D'ailleurs, bon nombre de structures ne mesurent plus l'utilité de pourvoir un responsable à ce poste.

Comment pouvons-nous mettre au cœur de nos organisations, la place de la Vie syndicale ?

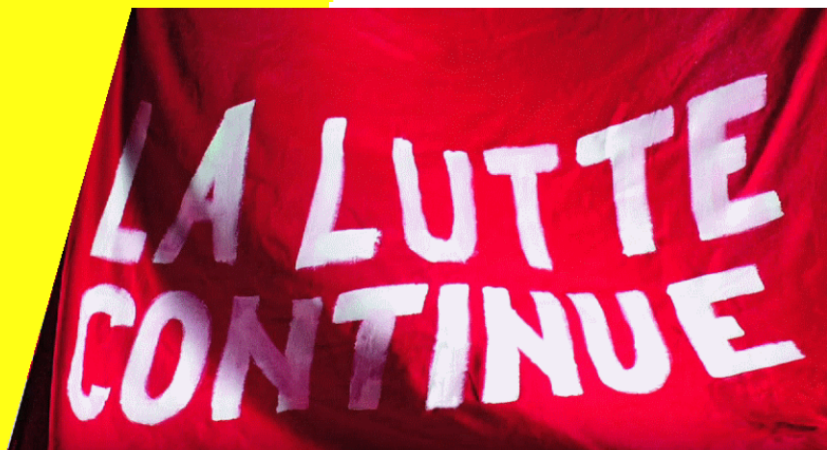
Syndicalisation, formation, utilisation des outils de la CGT, ne sont-ils pas des sujets indispensables à traiter ?

Il faut être conscient qu'il ne peut pas y avoir un modèle de fonctionnement type. Il nous faut partir de la réalité des syndicats pour construire avec eux la « Vie Syndicale » qui leur correspond. Cela nécessite donc un travail d'accompagnement. Pour le réaliser, un état des lieux qualitatif des syndicats ne serait-il pas souhaitable ?

Ainsi qu'un dispositif de formation et de parrainage pour accompagner le plus grand nombre ?

Ensemble, avec les délégué(e)s des syndicats, nous avons l'ambition d'animer ce débat durant notre congrès.

Les grands enjeux revendicatifs de demain restent les mêmes que ceux que nous avons toujours développés et défendus à ce jour, se trouvant d'autant renforcés par la pandémie mondiale actuelle et la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes. Nos combats seront indissociablement sociaux, démocratiques, mais aussi, et de plus en plus, écologiques.



Face à un gouvernement qui, dans le même temps, accentue la répression, fait des économies sur le dos des plus démunis, stigmatise ceux qui luttent pour sauver leurs emplois, brade ses entreprises publiques, veut imposer de travailler plus longtemps, et continue de distribuer sans contrepartie des milliards aux grands groupes privés... les propositions de la CGT sont plus que jamais d'actualité. Notre « Plan de Rupture » met en avant des éléments portant sur la création d'emplois pérennes et de qualité (32h sans perte de salaire, Smic à 2000 € brut et ensemble des salaires revalorisé...), la nécessité d'investissements indispensables en matière industrielle (Réindustrialisation pour une transition écologique ; Réorientation des financements...) et de services publics (partout, accessibles à toutes et tous ; Pour un service public de formation professionnelle...), des réponses pour faire face aux urgences sociales (Lutte contre la pauvreté ; solidarité avec la jeunesse...) et environnementales (motorisations moins énergivores et moins polluantes ; Le ferroviaire : un outil public de transport de masses pour les marchandises...). De même, notre proposition de construire une sécurité sociale professionnelle garantissant une sécurisation des parcours professionnels et des droits nouveaux pour les salariés (Nouveau Statut du Travail Salarié) est d'autant plus progressiste en cette période où la crise a démontré l'im-

une politique libérale entraînant la casse des conquits sociaux. Quid de la

« Le combat écologique est également un combat social.. »

réforme de l'assurance chômage, profondément injuste, inégalitaire et anti-sociale, rejetée à l'unanimité par toutes les organisations syndicales et qui fait l'objet d'une censure du Conseil d'Etat ? L'application de cette réforme est prévue au 1er octobre 2021. De notre mobilisation dépendra sa non-application définitive ! Retour de la réforme des retraites avec une

volonté affichée de faire travailler plus longtemps. Une réforme qui, mécaniquement, abaissera le niveau des pensions, augmentera les inégali-

tés et appauvrira les retraité-e-s actuels et à venir. De pair avec cette réforme, est annoncée la suppression des régimes spéciaux. Un cocktail détonant pour une riposte à la hauteur des enjeux ! L'affrontement Capital/Travail, accentué par les conséquences de la pandémie, ne cesse de démontrer la pertinence de nos analyses et la crédibilité de nos propositions pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux. Le combat écologique est également un combat social avec, entre autres, la garantie de l'emploi et de la formation, l'instauration d'un pôle public de l'énergie et des tarifs réglementés, une maîtrise publique et planifiée pour engager la rénovation thermique, un fret ferroviaire sous maîtrise publique irrigant tout le territoire, des investissements pour adapter les infrastructures et les industries aux contraintes environnementales, une agriculture réinventée...

Affirmer avec conviction les propositions CGT sur l'Emploi, les 32h, le Smic à 2000 €, une Sécurité Sociale Professionnelle, etc..., les partager, les faire vivre au quotidien avec les salarié-e-s en les transformant en revendications... Ces propositions ne permettraient-elles pas aux salarié-e-s d'entrevoir des perspectives positives et susciter, de leur part, confiance et espoir dans l'action syndicale CGT ?



Réviser les statuts

Les statuts de l'Union Départementale s'inscrivent sans ambiguïté dans ceux, plus larges, de la Confédération.

Ils encadrent, en une succession d'articles, nos modes de fonctionnement, et donnent des règles et références à notre CGT départementale.

Au fil du temps, nos règles évoluent : modalités de règlement des cotisations, changement de siège social... Il devient donc nécessaire de toiletter les statuts.

Des partenaires

Qu'il s'agisse du tissu associatif, de l'économie sociale ou d'autres domaines d'activité, de nombreuses entreprises travaillent, au quotidien ou périodiquement, avec l'Union Départementale CGT de l'Allier.

Imprimeur, assurances, instituts de prévoyance, mutuelles, banques mais aussi marquage publicitaire, tickets restaurant, tourisme social sont autant d'activités qui intéressent nos militants et nos syndicats.

Dans le domaine associatif, des partenaires privilégiés ont tissé des liens de longue date avec notre CGT et militent à nos côtés pour un avenir meilleur et la sauvegarde de la mémoire sociale : Loisirs et Solidarité des Retraités, Indecosa, Musée de la Résistance, Institut d'Histoire Sociale du Bourbonnais... sont autant de partenaires que nous avons plaisir à retrouver sur le lieu de notre congrès.

Nombre de ces partenaires participent financièrement à la tenue du congrès, ce qui diminue d'autant l'impact financier imputable à l'Union Départementale.

62ème congrès UD Des questions ? Des réponses !

Mandatement

Chaque syndicat a été informé du nombre de mandats de délégués et d'invités qui lui sont attribués, en fonction des règlements des cotisations enregistrées lors des différents exercices intervenus depuis le dernier congrès.

Une règle statutaire permet malgré tout l'attribution de voix pour les nouveaux syndicats créés l'année du congrès.

Qui participe ?

Il faut soit :

- Être membre de droit (membre de la direction de l'UD sortante, invité...)
- Être délégué par son syndicat (c'est-à-dire mandaté pour les débats et les votes).

Pourquoi être candidat ?

Être membre de la direction de l'UD, c'est un engagement, sur 3 ans, pour mettre en commun les diversités des points de vue de chacun des membres de la direction au service du collectif.

De la richesse des débats sont construits des plans de travail, dont l'ambition est de faire rayonner l'action de la CGT sur le département : journées d'actions, élections, formations, débats publics et bien d'autres initiatives encore...

Les votes du congrès

Chaque délégué devra, lors de plusieurs temps dédiés, procéder à un vote formel, soit parce qu'il sera clairement mandaté par son syndicat, soit parce que les débats susciteront un positionnement en cas d'adoption d'un rapport, d'un texte ou d'un plan de travail.

Deux types de votes :

- Les votes simples, dits votes à mains levées (sans calcul des voix). Dans ce cas, chaque délégué compte pour une voix et exprime son point de vue en son âme et conscience. 4 possibilités : Pour, Contre, Abstention et Ne Prend pas Part au Vote. Nature des votes : rapport d'activité, rapport financier, Bureau du congrès, Commission des mandats et votes, Commission des candidatures, Présidences de séance, Statuts et éventuellement les plans de travail, motions et résolutions...
- Les votes à décompte des voix attribuées à chaque syndicat par un délégué porteur des voix du syndicat. Il s'agit d'un vote à l'urne grâce à un bulletin spécifique mentionnant le nombre de voix attribuées. Nature des votes : élection de la direction de l'UD (CE).

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUCON

Laurent Indrusiak - Directeur de Publication

Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction

Site internet : www.cgt03.fr
Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S 06639

Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon